

LSAP



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 11 janvier 2019

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Economie.

D'après les informations publiées par une société de renseignements commerciaux privée, reprises largement par la presse luxembourgeoise, le nombre de faillites enregistrées en 2018 aurait atteint un niveau record jamais connu auparavant.

En effet, le nombre de faillites aurait progressé de 28 % par rapport à 2017.

- J'aimerais dès lors savoir de Monsieur le Ministre s'il peut confirmer ces informations ?
- Quels sont les secteurs et la nature des entreprises principalement touchés ?
- Quelles conclusions Monsieur le Ministre tire-t-il le cas échéant de cette évolution ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 11 janvier 2019

Objet : Question parlementaire n° 184 du 11.01.2019 de Monsieur le Député Mars Di
Bartolomeo - Nombre de faillites

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un
mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés